

Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle de l'ASPALA Antony Escalade

Les membres de l'ASPALA se sont réunis en assemblée générale annuelle le jeudi 6 avril 2023 sur la convocation du bureau, au centre André Malraux d'Antony, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du président et du secrétaire de séance (vote à main levée)
2. Bilan moral et projet pour l'année 2022 de l'association (vote à main levée) :
Rapport d'activité du club et projet pour l'année 2023
Rapport et projets pour l'année 2023 des commissions
3. Rapport financier et approbation des comptes 2022 (vote à main levée)
4. Montants des cotisations et projet de budget 2023 (vote à main levée)
5. Renouvellement du Conseil d'Administration (7 à 11 membres) :
Présentation des candidats et vote à bulletin secret
6. Questions diverses

Les présentations sont résumées ci-dessous mais l'ensemble des documents présentés lors de l'AG est disponible en ligne :

<https://aspalaescalade.sharepoint.com/:f:/g/EnUdau2AtrtKoMVilGfVdrMBFRmDysAbVVaEMmMq5DoAJw?e=ZfRI7h>

Les membres présents ont élargé la feuille de présence et de procuration. Son pointage fait ressortir **52 membres présents et 65 membres représentés par procuration, soit un total de 117 membres présents ou représentés sur 439 adhérents.**

Selon les statuts du club, l'Assemblée Générale ordinaire, pour être tenue valablement, doit se composer d'un cinquième au moins des membres ayant le droit d'en faire partie, soit au minimum 88 membres. Le quorum est donc atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

1. Désignation du président et du secrétaire de séance

La séance ouvre sur la désignation du président et secrétaire de séance : vote à l'unanimité moins une abstention pour Charles Desfrançois comme président et Pauline Rocroy comme secrétaire.

2. Bilan moral et perspectives de l'association

2.1. Bilan général 2022 et perspectives (Charles Desfrançois)

L'association compte 439 membres et, pour la première fois, plus de jeunes (232) que d'adultes (207). Nous sommes le 22^{ème} club FFME par la taille en 2022.

Le taux de réinscription 2022 a été de 68 %, contre environ 50 % les années précédentes.

La demande pour les cours jeunes est toujours forte mais on atteint la saturation des créneaux disponibles.

Moindre demande sur les 6-7 ans, toujours forte demande sur les 8-11 ans et demande accrue sur les 16-18 ans. Cela a conduit à modifier certains cours pendant les inscriptions pour s'adapter à ces variations.

Au total, 50 h d'encadrement par semaine (42 h l'année passée).

Continuité des encadrants, Jérémie, Alex, Philippe, avec deux cours assurés par Serge le mercredi après-midi.

Deux entraînements séparés pour les groupes compétition jeunes et adultes.

Toutes les séances adultes autonomes supervisées par un encadrant, sauf le vendredi midi et le samedi après-midi, autogérées avec des responsables de séance.

Départ des précédentes présidente et secrétaire, avec un relai au sein du CA au mois de mai.

Difficultés lors des inscriptions du fait du nouveau site MyFFME défaillant.

Choix assumé de refuser les inscriptions en cours d'année.

Le créneau GrimpeCare a dû être annulé, suite notamment au départ du médecin prescripteur, mais il y a eu le développement de l'initiation pour les ados des associations du Noyer Doré, pendant les vacances scolaires.

Création de la Team Montagne (voir présentation).

Bénévoles bien mobilisés => remerciements avec la soirée des bénévoles.

Rappel des deux incidents lors des cours jeunes => vigilance rappelée.

Perspectives :

Continuité des effectifs et des actions (sorties, dominicales, découvertes, associations...)

Passage des Passeports à encourager plus systématiquement : pour les jeunes, lors des cours d'ici la fin de la saison, et pour les adultes, par des sessions deux fois par an.

Développement de partenariats pour des financements ciblés (t-shirts, compétition...).

Organisation d'une compétition départementale/régionale de difficulté en 2024.

Faire un peu plus d'évènements conviviaux : pot à mi-année.

Suite à une intervention, il est suggéré d'envisager un challenge club associant 1 adulte + 1 jeune.

2.2. Bilan/perspectives des commissions

• Commission SAE/Matériel (Benoit Ledoux)

Rappel de quelques points récurrents de vigilance sécurité.

Investissement dans des grosses prises en 2023 et des volumes en 2024 suivant finances/subventions

Renouvellement des voies de gauche prévu en avril (vacances scolaires) ; celui des voies de droite à la Toussaint ; pour le dévers central, selon compétition organisée en 2024.

Rappel du rôle et du besoin en responsables de séance (RS).

Rappel de la présence des trousse de secourisme.

Le renouvellement des voies lors des vacances de printemps sera organisé plutôt les soirs et le samedi.

Le démontage et nettoyage des prises (bénévoles) et le remontage (professionnels) se fera sur corde, sans nacelle.

Suite à une question, on discute sur la fréquence du renouvellement des voies qui pourrait être plus fréquent. Pour des raisons de logistique et de budget, le renouvellement par tranches, conduisant à la quasi-totalité des voies renouvelées chaque année, paraît raisonnable.



- **Commission Sorties (Thibault Palies)**

Développer l'activité en milieu naturel.

Partenariat avec la Team montagne

Planning 2023 : 10 sorties prévues entre avril, mai, juin et août, plus quelques sorties d'initiation à la falaise.

Question sur des sorties plus informelles, notamment à Fontainebleau => organisation entre membres, notamment via le groupe whatsapp non officiel. Mais il y a également une demande d'organiser à nouveau des sorties à Bleau officielles, mais à voir qui serait prêt à s'en charger, suite au départ d'Olivier Bonnemaïson.

- **Commission Formation et Compétition (Christian Lemaire)**

Compétition :

Développer la compétition. Bon bilan en 2022 : 24^{ème} national (5^{ème} IdF, 2^{ème} 92).

De plus en plus de compétiteurs de l'ASPALA, participants et sur les podiums.

Retour sur l'organisation des championnats régionaux de difficulté en mai 2022 : très bonne mobilisation des bénévoles, renouvellement complet des voies et coût nul (ligue et mairie).

2023 : organisation des régionaux de vitesse en février : plus simple et réussi.

2024 : organisation d'une compétition de difficulté : départementale ou régionale ?

Focus sur le besoin en juges pour les saisons prochaines. Le CA a acté la prise en charge de la licence (pour les parents non-pratiquants) et de la formation pour tous les volontaires souhaitant aider le club lors de quelques compétitions.

Formation :

L'ASPALA finance les formations à hauteur de 50 %.

Plusieurs sessions de passage de passeports jaune et orange dans la saison.

Initiateurs SAE : Yuan Fang cette année et projet de Marouane Ben Jelloul l'an prochain.

Un membre demande si l'ASPALA pourrait organiser un Open régional ; à voir comment le financer et l'organiser, sachant qu'il en existe déjà plusieurs bien établis en IdF.

Jérémy s'interroge si on pourrait organiser les demi-finales des championnats de France ; il manque un espace d'échauffement isolé mais cela pourrait être envisageable en louant un tel espace. A suivre ?

Une question porte sur la possibilité pour les jeunes du groupe compétition d'avoir accès aux séances autonomes qui suivent leur cours (lundi et jeudi) : sera à l'odj du prochain CA pour réponse.

- **Commission Jeunesse (Sandra Chirk & Perrine Rottier)**

Actions proposées pour les jeunes et ados : sorties sur des WE et stages pendant les vacances, avec sorties dans des salles de bloc.

Bilan des inscrits jeunes.

Retour sur le séjour jeunes (4 jours) à l'Ascension 2022 : beaucoup de logistique (agrément J&S, voiturage, encadrement hors escalade...) mais réussite après 2 reports Covid.

Stages à chaque période de vacances, avec alternance des tranches d'âge ; à reconduire.

Séjour Ascension 2023 organisé en Normandie.

On saisit cette occasion pour remercier chaleureusement Mélanie et Rémi Trinh Trang qui ont beaucoup œuvré pour la réussite de ces stages. Leur départ prévu devra être compensé l'an prochain.

Appel à volontaires pour rejoindre la commission : Nathalie Morel se porte volontaire.

- **Commission Communication (Olivier Ragot)**

Gestion des outils de comm. et notamment du site web ; gestion des formulaires d'inscription ; publication sur les réseaux sociaux ; promotion des activités du club ; comm. sur les évènements. Retour sur quelques points forts.

Perspectives : présence sur Instagram renforcée ; rattachement d'une cellule sponsoring (VA, Loulou) ; renforcement des liens de comm. avec la municipalité et en lien avec les compétitions ; passage sur les outils Office 365.

L'activité de la commission est importante et soutenue tout au long de l'année : besoin de volontaires, compétents dans le domaine ou ayant du temps.

- **Commission évènementiel (Urara Mitsunaga)**

Retour sur le gros travail lors des régionaux en mai 2022 : buvette de bonne qualité et bon marché pour environ 400 personnes sur les deux jours. Idem pour la compétition régionale de vitesse le 12 février 2023, avec moins de monde.

Pot d'accueil en octobre.

Repas des bénévoles en fin d'année à mettre en place.

- **Team montagne (Thierry Serin)**

Nouveauté de cette saison : depuis octobre 2022. Pour promouvoir ces activités au sein du club.

Partage des infos sur tous les domaines touchant à la montagne.

Tous peuvent être associés (> 16 ans), sans niveau, juste motivation

40 membres actuellement, avec un groupe whatsapp :

Inscription sur <https://framadate.org/cE3oXEm2CvJJrcES>

Organisation de 3 soirées de formation (risque avalanche et secours en montagne)

Diverses propositions dont les sorties de la ligue IdF, des articles, des festivals cinéma...

Projets d'autres soirées de formation et, à terme, d'un camp d'été montagne.

Présence actuelle de 3 initiateurs alpinisme (Sébastien, Benoit, Thierry)

Suite à une question, il est précisé que les sorties éventuellement initiées par la team se feraient avec la commission Sorties.

Vote à main levée pour approuver le rapport moral 2022 : vote à l'unanimité

3. Bilan financier 2022

Le bilan financier 2022 aboutit à un faible solde négatif (-1258 €) sur un budget global de 156 k€. La trésorerie se maintient donc à un bon niveau.

L'augmentation du nombre d'adhérents et de l'activité a généré un surplus de chiffre d'affaire (cotisations, compétition...) et de mouvements comptables.

La subvention municipale a aussi nettement augmenté ; mais nous n'avons pas obtenu de subvention PSF FFME du fait d'erreur de recevabilité des deux demandes faites.

Les écarts entre prévisionnel et réalisé sont présentés et explicables par des éléments difficilement maîtrisables à l'avance.

Vote à main levée pour approuver le bilan financier 2022 : vote à l'unanimité

Vote à main levée pour donner quitus au trésorier : vote à l'unanimité

4. Budget prévisionnel 2023 et montants des cotisations 2023/2024 :

Le budget 2023 est établi sur la base de 460 adhérents et des montants de cotisation inchangés.

On table sur une subvention municipale constante (11-12 k€), le financement ANS emploi prévu (4 k€) et l'obtention de financement PSF FFME (4 k€).

Le budget prévisionnel est équilibré à 147 k€, avec une augmentation des charges salariales/prestations de service, du fait de l'augmentation des heures d'encadrement et du coût de la vie, compensée par de moindres dépenses en matériel ou sur les entrées de salle.

Vote à main levée pour approuver les montants de cotisation 2023/2024 inchangés par rapport à la saison en cours : vote à l'unanimité

Vote à main levée pour approuver le budget prévisionnel 2023 : vote à l'unanimité

5. Renouvellement complet des membres du conseil d'administration

Conformément à ce qui avait été annoncé dans la convocation, les candidatures et les professions de foi ont été transmises à tous sur le lien de téléchargement des documents de l'AG.

Deux des onze membres actuels ne souhaitent pas se représenter : Benoit Ledoux et Sandrine Goujon. Nous les remercions pour ce mandat et pour leur implication dans l'association.

Les neuf autres membres actuels se représentent : Charles Desfrancois, Vincent Simonini, Christian Lemaire, Pauline Rocroy, Aline Kalksztein, Sylvain Lecamp, Sandra Chirk, Urara Mitsunaga et Olivier Ragot.

Six personnes sont nouvellement candidates :

- Jonathan Nitusgau , membre comm. SAE et formé EPI,
- Yuan Fang: nouvelle adhérente et nouvellement initiatrice SAE
- Léo Kichenin : récent aspalien bien impliqué
- Nathalie Morel: qui souhaite s'impliquer et mère d'une jeune aspaliennne
- Arnaud Coulon : s'implique dans les partenariats/sponsors
- Francis Campan: ancien/récent membre, impliqué dans les sorties

Les membres présents ont un ou des (suivant les procurations) bulletins de vote où figurent les noms des quinze candidat(e)s. Ils doivent en barrer quatre car, suivant les statuts de l'association, le nombre de membres du CA est limité à onze personnes. Les onze candidats ayant recueilli le plus de voix (le moins de barrés) seront donc élus.

Résultats des votes à bulletin secret :

Nombre de bulletins de vote exprimés : 113 (3 abstentions, 1 nul)

Nombre de voix par candidat(e) :

Charles Desfrançois :	110
Vincent Simonini :	110
Christian Lemaire :	113
Pauline Rocroy :	102
Aline Kalksztein :	108
Urara Mitsunaga :	71
Sylvain Lecamp :	100
Sandra Chirk :	90
Olivier Ragot :	96
Jonathan Nitusgau :	101
Yuan Fang :	76
Léo Kichenin :	27
Nathalie Morel :	54
Arnaud Coulon :	27
Francis Campan :	58

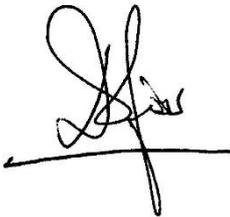
Sont donc déclarés élus (pour un mandat de quatre ans) membres du conseil d'administration de l'ASPALA : Charles Desfrançois, Vincent Simonini, Christian Lemaire, Pauline Rocroy, Aline Kalksztein, Urara Mitsunaga, Sylvain Lecamp, Sandra Chirk, Olivier Ragot, Jonathan Nitusgau, Yuan Fang.

6. Questions diverses

Celles-ci ayant été abordées en cours de séance et du fait de l'heure tardive, la séance est levée aux environs de 22h30.

Le procès-verbal de l'assemblée général est signé par le président et la secrétaire de séance :

Charles Desfrançois
Président de l'ASPALA



Pauline Rocroy
Secrétaire de l'ASPALA

